



Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du mardi 5 octobre 2004 à 20h00

Salle Charles Martin à La Rippe

Présentes :

21 communes

Procès-verbal : Mme Josiane Joseph

Excusée :

Saint-Cergue

Absentes :

Begnins
Gland
Tannay

Le Président du Conseil intercommunal, M. Jean-Michel Hainard, Syndic de Trélex, ouvre la séance.

Modification de l'ordre du jour : le comité de direction propose d'inverser les points 3 et 4 afin de pouvoir communiquer à l'assemblée quelques points utiles concernant le budget 2005.

Proposition acceptée à l'unanimité.

1. Appel

Avec 21 communes présentes, le quorum est atteint, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2004

Le procès-verbal est adopté sans demande de modification.

4. Communications du comité de direction

- Le président, M. Deriaz, informe que l'assemblée de dissolution de l'ARN aura lieu le 16 novembre 2004, à 20h00, à la salle des Colonnes à Gland.

Il donne des explications au sujet du contenu du bulletin « Info-Région » no. 1 qui a été adressé à chaque commune. Il s'agit d'une information régulière qui relate le travail effectué au sein du Conseil régional. A la lecture de ce document, le comité attend des réactions ou des remarques de la part des communes.

M. Deriaz commente le courrier reçu le 01.07.2004 de la commune de Le Vaud. Cette dernière se plaint des dates des séances du Conseil intercommunal fixées le mardi. Le comité répond qu'il en tiendra compte à l'avenir en alternant les séances le mercredi et le jeudi soir.

Dans ce même courrier, la commune de Le Vaud critique le fonds équivalent à 0.15 point d'impôt affecté à des aides régulières et regrette que ce fonds ne soit pas attribué aux Conservatoires et Ecoles de musique de la région, comme initialement prévu.

Le comité de direction a répondu à la commune de Le Vaud que, financièrement, cela n'était pas possible, une aide étant déjà apportée à Nyon Région Tourisme et à la Promotion Economique. M. Deriaz ajoute qu'une proposition est faite dans le cadre du budget 2005.

- M. Aldo Fossati présente le rapport concernant l'aménagement du territoire et l'utilisation des deux crédits octroyés :
 - Le mandat pour l'étude du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise a été attribué.
 - Le mandat pour l'étude des lignes directrices du développement régional a été également attribué.

- M. Jürg Hofer présente le rapport des activités culturelles, sportives, sociales et d'intérêt régional :
 - Le Conseil régional, en tant que membre de la fondation du zoo de la Garenne, a mis en place un groupe de travail dont l'objectif est de sauvegarder ce zoo et d'enquêter sur son extension éventuelle.

Pour améliorer la situation financière difficile du zoo, un projet de vente de calendriers a été établi. M. Hofer encourage chaque commune à souscrire à ces calendriers.
 - Fonds culturel : une enquête est en cours au sujet des modalités d'appui aux conservatoires et écoles de musique du district.
 - Patinoire : un groupe de travail planche actuellement sur ce projet.
 - Petite enfance : M. Hofer commente l'avancement de l'adhésion des communes.

- M. Mario-Charles Pertusio présente le rapport de la promotion économique régionale :
 - Depuis le début de l'année, Mme Darbellay soutient les entreprises qui cherchent à s'implanter dans la région, dans le but de les aider dans leurs démarches et de promouvoir ainsi de nouveaux emplois.
 - Perspectives des projets en cours : portail internet, plaquette informative envoyée à chaque commune, salon des affaires à Lausanne du 7 au 9 octobre 2004, salon MIPIM 2005.

M. Jean-Robert Bettens demande la parole. Il désire revenir sur le déficit financier (entre Frs. 5'000.- et Frs. 6'000.-) du zoo de la Garenne, parc d'importance régionale. Il s'étonne que le comité de direction du Conseil régional ne puisse pas prendre ce faible déficit à sa charge. Au nom de la Municipalité de Grens, M. Bettens demande aux membres et non-membres du Conseil régional de se prononcer sur un engagement financier en faveur du zoo afin d'alléger ce déficit.

M. Deriaz répond à M. Bettens qu'un investissement ponctuel de Frs. 5'000.- a été fait par le Conseil régional pour l'élaboration du calendrier, et que le bénéfice éventuel qui se dégagera de la vente de ces calendriers sera également versé au zoo de la Garenne.

Le Comité de direction prend note des remarques de M. Bettens ; il étudiera ce problème et rapportera lors d'une prochaine séance.

3. Préavis no. 6 – budget 2005

Le budget 2005 prévoit un déficit de Frs. 21'000.- (charges : 1'582'700.-, recettes : 1'561'700.-).

M. Hans-Rudolf Kappeler présente le budget 2005 en expliquant qu'il a été établi en fonction de la situation budgétaire 2004 en introduisant un contrôle budgétaire par trimestre.

M. Georges Binz, rapporteur, lit le rapport de la Commission de gestion et des finances. En conclusion, la Commission propose au comité de direction de joindre au prochain budget un tableau récapitulatif basé sur les données du SCRIS, où figureraient, pour chaque commune membre ou partenaire, les montants attribués aux rubriques fonctionnement, aides et fonds d'investissement.

Les membres de la commission de gestion et des finances recommandent aux conseillers d'approuver le budget 2005.

Le comité de direction prend acte des demandes de la commission.

La discussion est ouverte, personne ne demande la parole.

Décision : Le préavis no. 6 – budget 2005 est approuvé par 34 voix et 2 avis contraire.

5. Prochaine séance du conseil intercommunal

La prochaine séance est fixée au mardi 14 décembre 2004, à Givrins. La commune de Crassier annonce qu'elle sera absente.

Rappel : il est décidé d'alterner le jour des séances du conseil intercommunal lors de l'élaboration du calendrier 2005 (mercredi ou jeudi).

6. Divers

M. Deriaz donne quelques informations au sujet du dossier de concession du télésiège du massif de la Dôle. Les quatre associations écologiques opposantes au projet ont accepté l'invitation des communes, de Télé Dôle SA et du Conseil régional qui les rencontrera prochainement. Une synthèse des oppositions a été établie par M. Freudiger. Un rapport est en cours d'élaboration.

Au nom du comité de direction, M. Deriaz adresse ses remerciements à M. Claude Scheffre, municipal à Chavannes-des-Bois, pour l'élaboration du CD-Rom – Massif de la Dôle.

La séance est levée à 21h15.

M. Oliver Berlie, syndic de La Rippe, invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Trélex, le

Le Président

La Secrétaire

J.-M. Hainard

J. Joseph